

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

## Vente de la Cité administrative de l'Etat

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la vente de la Cité administrative de l'Etat, à Bruxelles.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la vente de la Cité administrative de l'Etat, à Bruxelles.

Ce complexe de bureaux, abritant notamment le Ministère des Finances, a été vendu au groupe néerlandais Breevast pour un montant de 27, 1 millions d'euros (\*). Ce prix pourrait augmenté d'un complément de 500 euros/m<sup>2</sup>, si le futur Plan particulier d'affectation du sol (PPAS) rend autorisables plus de 60.000 m<sup>2</sup> de bureaux sur le site. Ce complément de prix est toutefois limité à 20 millions d'euros. La relocation de ce complexe est prévue jusqu'à fin 2008 aux conditions suivantes :- 63.869 m<sup>2</sup> de bureaux en surface à 120 euros le m<sup>2</sup>; - 33.972 m<sup>2</sup> en sous-sol à 60 euros/m<sup>2</sup> ; - 500 emplacements de parking à 1000 euros l'emplacement ; - possibilité, dans le chef du locataire, de résilier, totalement ou en partie, ce contrat de location. (\*) cession approuvée lors du Conseil des Ministres restreint du 11 décembre 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe